

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE



N°6, juillet 2015

Luxembourg

- La 1^{ère} [note de conjoncture](#) de l'année du STATEC confirme l'embellie économique observée depuis le début de l'année (et attendue pour les prochaines) au Luxembourg. Selon le STATEC, la croissance devrait atteindre 3,7% cette année, 3,4% en 2016, et tourner autour de 3% entre 2017 et 2019. Ces chiffres, quoiqu'un peu moins élevés, sont en ligne avec ceux sur lesquels était construit le Programme de stabilité et de croissance du Grand-Duché.
- Le marché du travail demeure bien orienté. Selon les derniers chiffres disponibles (concernant le mois de mai 2015), le taux de chômage s'élève à 6,9% - contre 7,3% un an auparavant. Sur la période (mai 2014- mai 2015) le nombre d'inscrits à l'Adem (actuellement 17 229) a baissé de 3,3%.
- Le Luxembourg préside (et ce jusqu'à la fin de l'année) le Conseil de l'Union européenne. Le pays aura à cette occasion plusieurs dossiers « chauds » à gérer : la question « grecque », le « réel » lancement du plan d'investissement Juncker, l'union des marchés des capitaux, la volonté d'avoir un triple A social pour l'UE, la question des migrants. Ce sera ainsi une belle occasion pour le Luxembourg de montrer tout son savoir-faire et son attachement européens, en s'attelant à « mettre le citoyen au cœur du projet européen ». Vaste (et riche) programme !

Zone euro

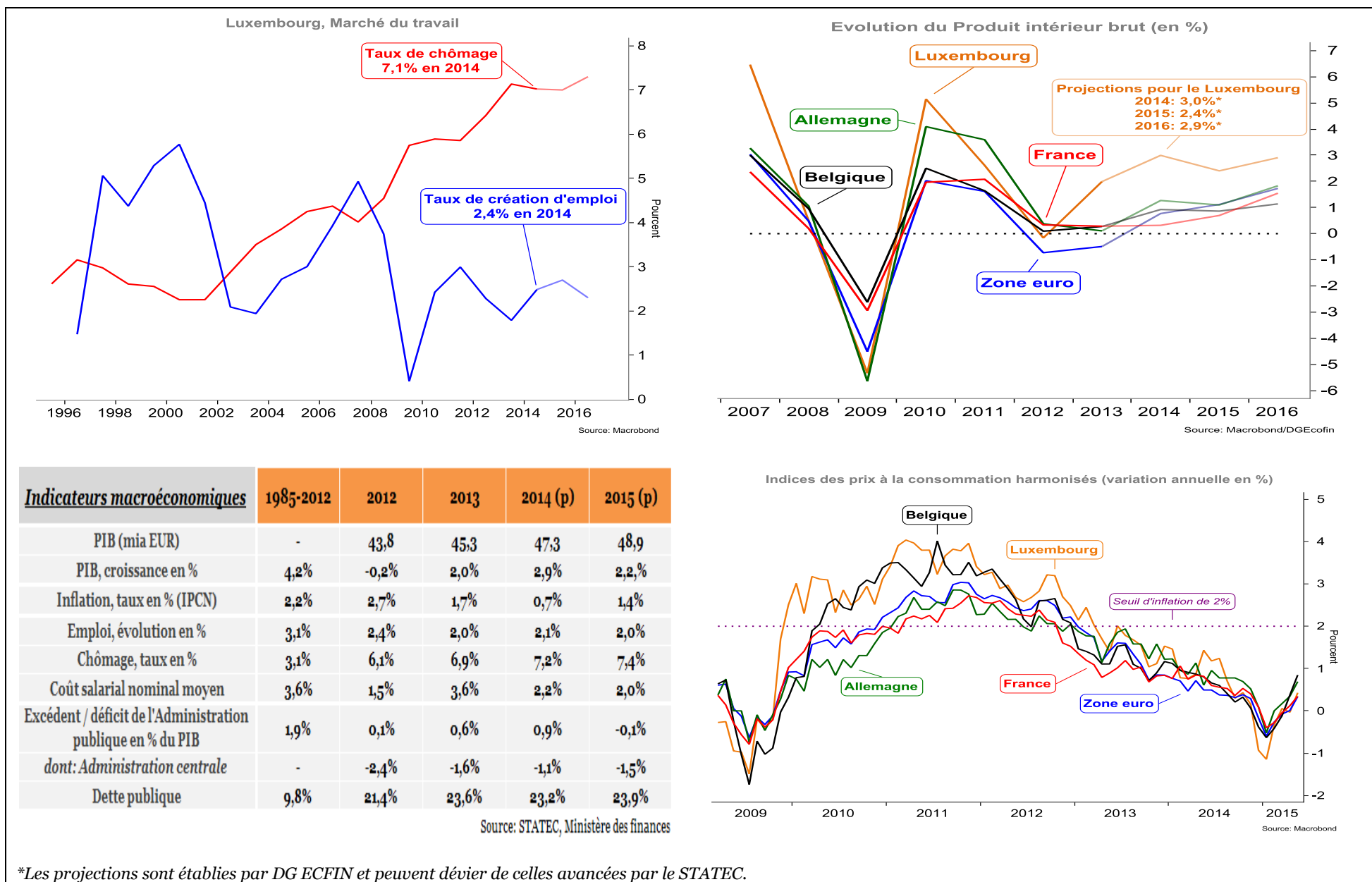
- *Alea jacta est* ! Alors qu'on a flirté avec la sortie de la Grèce de la zone euro (Grexit), la République hellénique a pu trouver un premier accord de dernière minute (et qui en appelle sans doute d'autres) avec ses créanciers officiels lors du n-ième sommet de la zone euro du 12 juillet. Cet accord, qui ouvre la voie à un « éventuel futur accord sur un nouveau programme du Mécanisme européen de stabilité », « impose » à la Grèce un cahier des charges précis et conséquent : rationalisation du régime de TVA, garantie de la pleine indépendance juridique de l'office statistiques, des mesures pour améliorer la viabilité à long terme du système de retraites, introduction de règles de réductions des dépenses publiques en cas de dérapages des finances publiques... pour le 15 juillet (soit aujourd'hui), et d'autres mesures (au moins autant incisives) pour le 22 juillet. Le gouvernement grec avait - suite à un précédent accord (le 20 février) - crié victoire car le mot « troïka » était remplacé par « les institutions » ; dans celui du 12 juillet il est clairement dit que « le gouvernement (grec) doit consulter les institutions et convenir avec elles de tout projet législatif [dans différents domaines] dans un délai approprié avant de le soumettre à la consultation publique ou au Parlement ». Comme nous l'écrivions en février, [l'esprit de la « troïka » demeure...](#)
- Au-delà de savoir si l'accord proposé à la Grèce est juste ou trop sévère, s'il permet d'espérer un renouveau de l'économie grecque ou est un « passeport pour la ruine », il est important de garder à l'esprit que durant cette séquence [autour du 12 juillet], les européens ont brisé un tabou en évoquant « officiellement » qu'un pays pourrait être exclu de la zone euro. La zone euro n'est donc plus (officiellement) irréversible...

Reste du monde

- Les bourses chinoises ont sévèrement dévissé, et ce dans une quasi-indifférence générale dans un premier temps - le mélodra(ch)me grec accaparant toute l'attention. Toutefois, il y a de quoi être un brin inquiet vu la dégringolade en question (-25% entre début juin et la première semaine de juillet pour l'indice composite de Shanghai, -40% pour l'indice des valeurs technologiques). Afin d'inverser la tendance, les autorités chinoises (régulateurs, banque centrale), les investisseurs et les entreprises cotées ont multiplié les initiatives : suspension de toute nouvelles levées de fonds, baisse des taux d'intérêt et de réserves obligatoires, création d'un fonds de stabilisation boursière doté de 19 milliards d'euros par 21 courtiers, demande de suspension de cotation par près de 1.500 entreprises, etc. Depuis, les bourses chinoises sont mieux orientées, mais il n'est pas certain que de nouvelles secousses ne soient pas à venir...

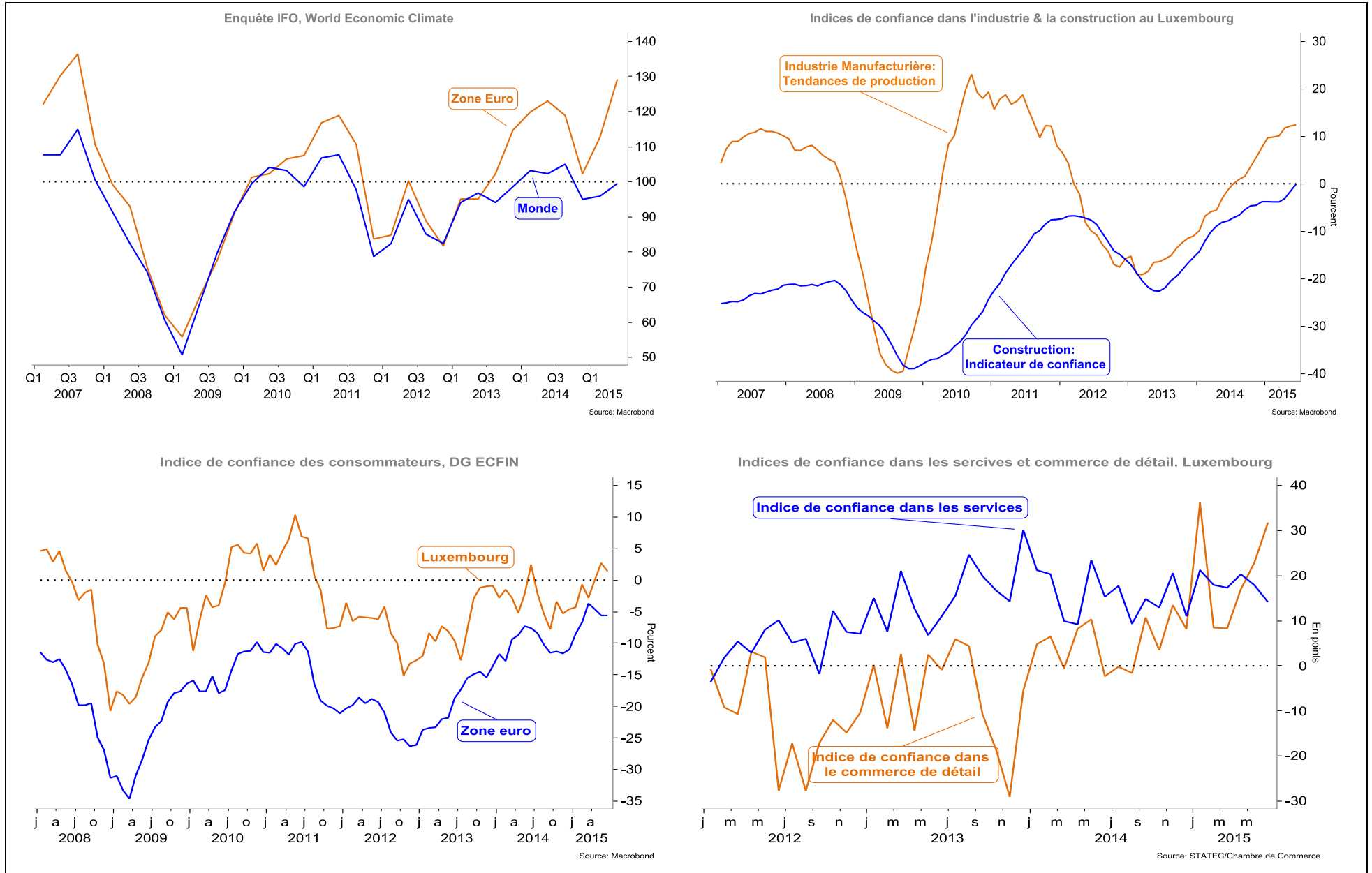
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE –

Des indicateurs clés comme le PIB ou encore le taux de chômage permettent d'établir un premier diagnostic de l'état de santé de l'économie :



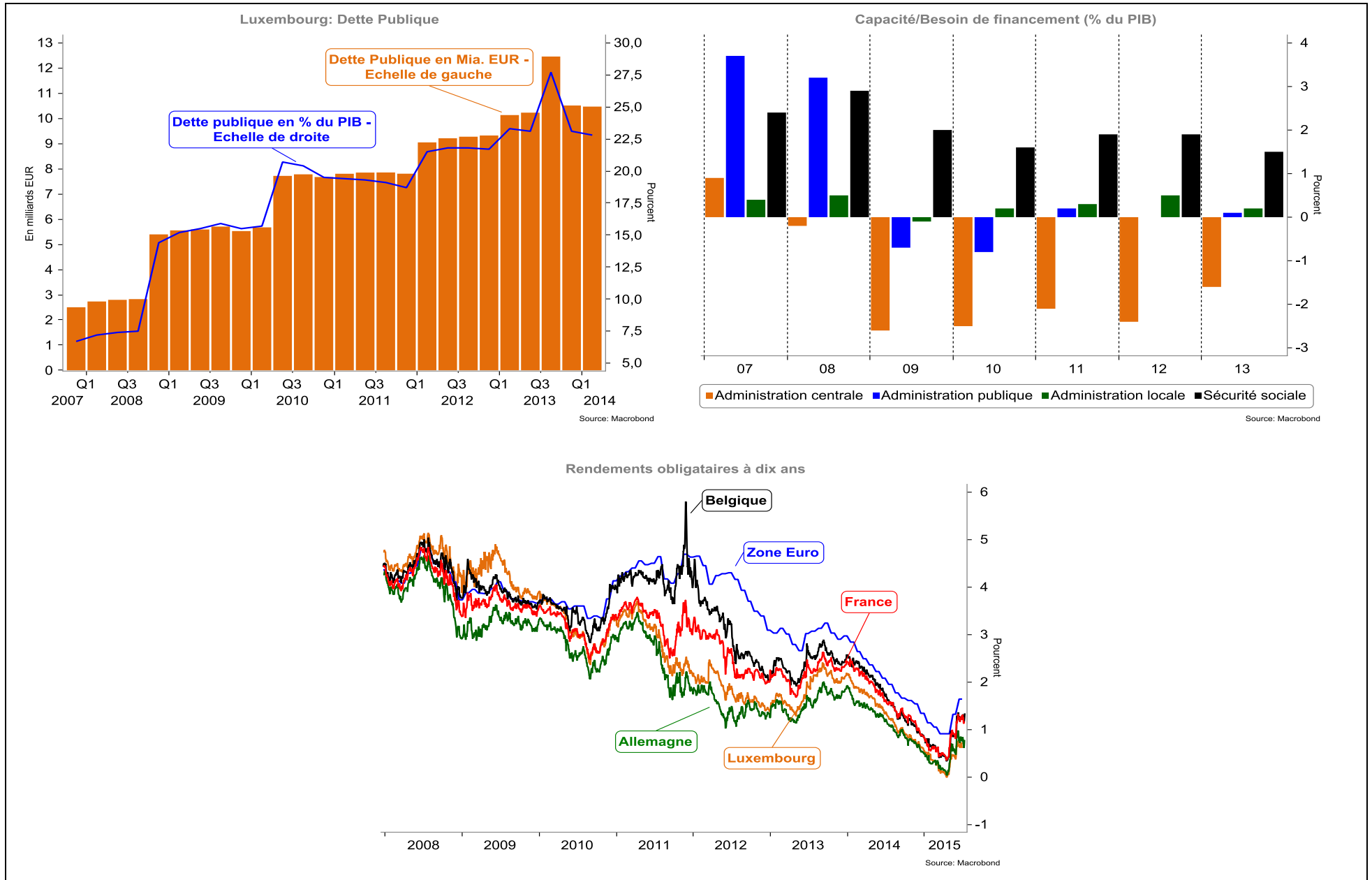
INDICES DE CONFIANCE –

Les indices de confiance se basent sur des enquêtes menées auprès des ménages et des entreprises à intervalles réguliers permettant ainsi d'émettre des prévisions à court terme sur l'état de l'économie:



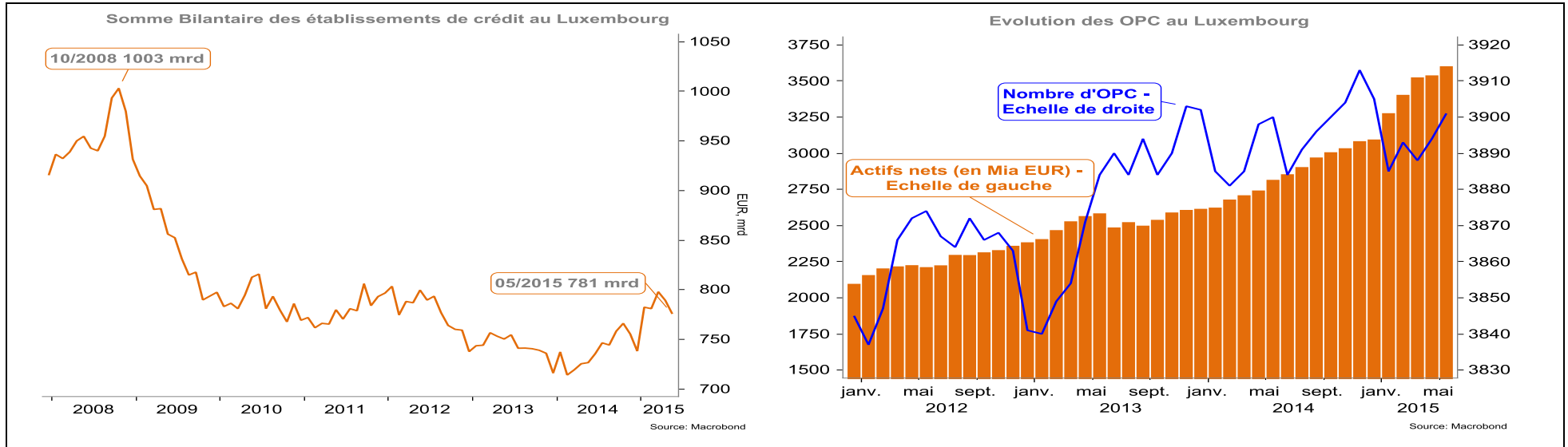
FINANCES PUBLIQUES –

Connaissant une dégradation importante singulièrement lors des années de crise, il importe de suivre de près l'évolution des finances publiques dans une perspective de développement durable du modèle socio-économique luxembourgeois :



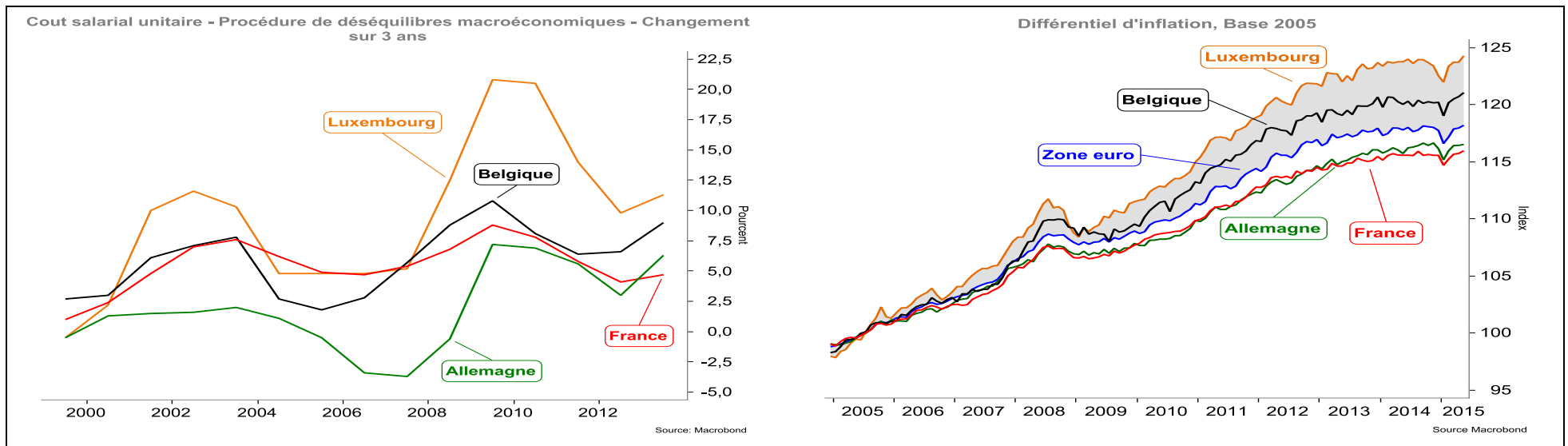
PLACE FINANCIERE –

Etant le pilier phare de l'économie luxembourgeoise et un important prestataire de services aux ménages et aux entreprises, son évolution peut avoir des répercussions non-négligeables sur le reste de l'économie:



COMPÉTITIVITÉ-COÛT –

L'évolution des coûts auxquels les entreprises doivent faire face détermine directement leur degré de compétitivité ainsi que le niveau et l'intensité des activités économiques:



A propos de la Fondation IDEA a.s.b.l.

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, et qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique, d'une part, en l'alimentant par des analyses économiques rigoureusement recherchées et documentées et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

IDEA invite le public à discuter contradictoirement les analyses, idées et propositions qu'elle publie et organisera à cet effet régulièrement des conférences-débats, des tables rondes et des ateliers thématiques sur des sujets divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg. Les publications, idées et vidéos d'IDEA profiteront d'une large diffusion via les médias sociaux.

Gouvernance

IDEA est administré par un Conseil d'administration (CA) disposant de pouvoirs étendus pour gérer l'association. Il en définit les orientations et les priorités générales en concertation avec le Conseil scientifique (CS). Le CA pourra déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière à un directeur chargé des affaires courantes.

Le Conseil scientifique (CS), actuellement en cours de constitution, est nommé par le CA pour un terme renouvelable de 3 ans. Il a pour vocation de conseiller et d'accompagner IDEA quant à la pertinence et l'opportunité des projets et activités menés. Il a un droit de regard sur les études, les prises de position et les pistes de réflexion élaborées et approuve les principales contributions mises au point. Il veille à ce que les activités menées s'inscrivent dans les missions stratégique et opérationnelle définies par les statuts. Le CS se prononce également sur la qualité scientifique et méthodologique des travaux. En outre, il intervient dans les travaux de l'association de son initiative propre ou sur demande du CA.

L'Equipe opérationnelle (EO) prépare les travaux et les contributions à élaborer par IDEA. Il incombe à l'EO de transformer les lignes directrices du CA en priorités de travail de l'association et de suivre constamment les avis et recommandations du CS dans le cadre de l'élaboration de ses contributions. Les travaux administratifs et de fonctionnement sont également du ressort de l'EO.

Pour plus d'informations :

www.fondation-idea.lu

www.twitter.com/FondationIDEA

Contacts de l'Equipe opérationnelle :

Marc Wagener, tél: 42 39 39 376, marc.wagener@fondation-idea.lu

Muriel Bouchet, tél : 42 39 39 491, muriel.bouchet@fondation-idea.lu

Michel-Edouard Ruben, tél. 42 39 39 441, michel-edouard.ruben@fondation-idea.lu

Jérôme Merker, tél. 42 39 39 354, jerome.merker@fondation-idea.lu

Lynn Schetgen, tél: 42 39 39 486, lynn.schetgen@fondation-idea.lu